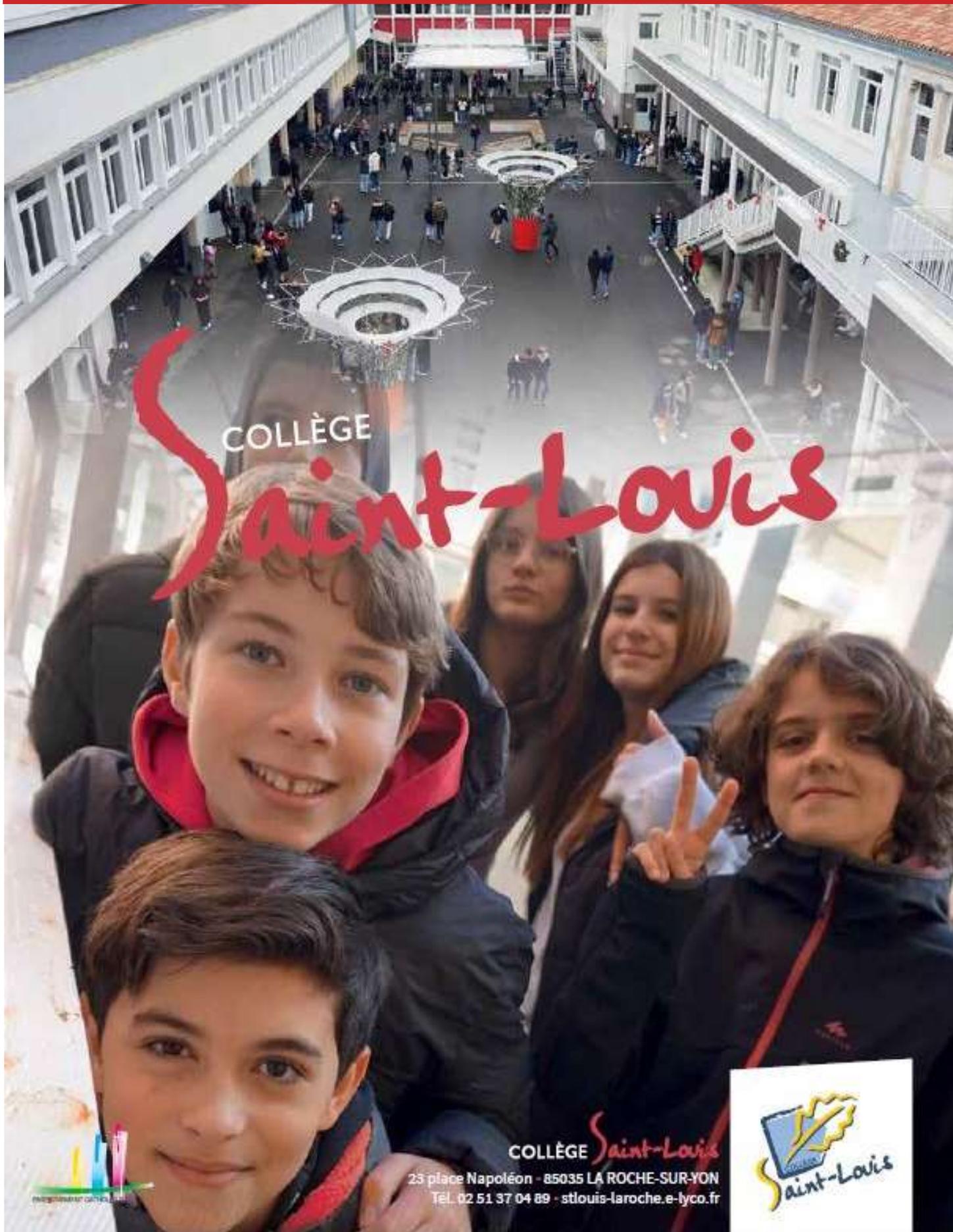


Circulaire de rentrée 2024-2025



RENTREE DES ELEVES

NIVEAU 6^{ème} – [Lundi 2 septembre 2024 à 9h00](#)

Accueil

Les élèves de 6^{ème} seront les seuls à rentrer ce jour-là. L'appel par classe se fera dans la cour par M. OBLIN à 9h00. Pour faciliter leur adaptation au collège, les professeurs principaux et d'autres professeurs de la classe accompagneront leurs nouveaux élèves tout au long de la journée.

En tant que parents, vous pouvez être présents au moment de l'appel.

L'association de parents d'élèves du collège Saint-Louis sera heureuse de vous accueillir autour d'un café brioche.

Les photos de classe seront prises ce jour-là.

Fin des cours

Le jour de la rentrée, la fin des cours aura lieu pour tous les élèves de 6^{ème} à 15h45.

Une sortie sera donc possible à cette heure-là. Un accueil est cependant prévu jusqu'à 16h55.

Le mardi 3 septembre 2024, la rentrée se fera à 9h05 ; les élèves passeront la première heure avec leur professeur principal. Les cours débiteront à 10h15 selon l'emploi du temps. Un accueil sera proposé le matin, de 8h10 à 9h05.

Pour organiser au mieux l'encadrement des élèves, une enquête vous sera adressée par mail fin août.

Restauration du lundi 2 septembre 2024

Si votre enfant est inscrit à la restauration le lundi, il déjeunera au collège dès le 2 septembre.

Transports

 **Cars** : Les élèves qui empruntent pour la première fois les cars seront accompagnés par un personnel d'éducation jusqu'au lieu de départ le premier jour.

 **Bus** : Celles et ceux qui prennent les lignes de bus doivent prendre les renseignements auprès d'Impuls'Yon.

NIVEAUX 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} - [Mardi 3 septembre 2024 à 8h00](#)

Accueil

Les élèves seront accueillis par M. OBLIN et l'ensemble de l'équipe éducative. Les listes des classes seront affichées le jour de la rentrée. De 8h10 à 10h00, les élèves seront avec leur professeur principal et les cours débiteront à 10h15 selon l'emploi du temps.

Les photos de classe seront prises ce jour-là.

Fin des cours

Le jour de la rentrée, la fin des cours aura lieu pour tous les élèves à 15h45. Une étude sera proposée jusqu'à 16h55. Pour organiser au mieux l'encadrement des élèves, une enquête vous sera adressée par mail fin août.

RESPONSABILITES

-  M. OBLIN, Chef d'établissement
-  M. BABAUD, Directeur Adjoint, responsable du niveau 3^{ème}
-  Mme AVRILLAUD, Adjointe de direction, responsable du niveau 6^{ème}
-  M. GAUVRIT, Adjoint de direction, responsable des niveaux 5^{ème} & 4^{ème}
-  M. BOUSSAIS, Responsable de la vie scolaire
-  Mme MORISSET, Responsable des partenariats sportifs
-  Mme BROCHU, Animatrice en Pastorale Scolaire

Les enseignants, et particulièrement le professeur principal qui sera votre interlocuteur privilégié, reçoivent sur rendez-vous. Ces derniers seront à convenir directement par l'intermédiaire de l'élève, au moyen du carnet de bord et/ou Ecole Directe.

HORAIRES DE LA SEMAINE

🏠 Accueil des élèves :

✖ lundi, mardi, jeudi, vendredi.
▶ 7h30 à 17h30

✖ mercredi
▶ 7h30 à 13h00

🏠 Ouverture du secrétariat :

✖ lundi, mardi, jeudi, vendredi.
▶ 7h30 à 17h15

✖ mercredi
▶ 7h30 à 12h00

Les autorisations d'entrées et de sorties décalées seront recensées par une enquête début septembre.

Les usagers de certaines lignes de bus (Dompierre-sur-Yon, La Ferrière, Venansault, Aubigny, La Chaize le Vicomte, Mouilleron-le-Captif, Les Clouzeaux) peuvent être autorisés à sortir à 16h20 sur autorisation parentale.

Les élèves rentrent et sortent par la rue Victor Hugo. L'entrée principale du 23 place Napoléon leur est strictement interdite.

ADMINISTRATION

Carte d'identité nationale - Passeport

Si votre enfant ne possède pas de carte d'identité ou de passeport, pensez à faire les démarches dès maintenant : pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} elle sera utile pour le Brevet, voyages scolaires...

Bourses

Les informations concernant les bourses de collège vous parviendront par EcoleDirecte en octobre (les familles doivent renouveler la demande chaque année).

Le Conseil Départemental met à la disposition des familles un crédit limité destiné à leur venir en aide : le « secours départemental d'enseignement secondaire ». Les dossiers sont à demander au secrétariat du collège ou au Conseil Départemental de la Vendée.

En cas de difficultés particulières n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

COMMUNICATION

Vos interlocuteurs au collège :

- 🔗 Vie Scolaire : vie-scolaire@college-saintlouis.com ou messagerie Ecole Directe
- 🔗 Secrétariat de Direction : admin@college-saintlouis.com ou messagerie Ecole Directe
- 🔗 Comptabilité : compta@college-saintlouis.com ou messagerie Ecole Directe
- 🔗 Responsable des niveaux 6^e, 5^e, 4^e et 3^e : Messagerie Ecole Directe
- 🔗 Responsable de la vie scolaire : rvs@college-saintlouis.com ou messagerie Ecole Directe

VIE SCOLAIRE

Carnet de bord

Ce carnet qui regroupe l'agenda et le carnet de correspondance, sera remis à votre enfant le jour de la rentrée ; vous aurez à signer le règlement intérieur et la charte informatique qui y figurent. Son utilisation est OBLIGATOIRE.

En cas de perte, la famille doit faire la demande d'un nouveau carnet de bord par Ecole Directe, celui-ci sera alors facturé 10€.

Justificatifs d'absences et retards

En cas d'absence de votre enfant, le motif daté et signé doit être porté sur le carnet de bord ou adressé par EcoleDirecte à la vie-scolaire. Au retour le carnet sera présenté à M. Boussais ou au secrétariat de la Vie Scolaire avant de rentrer en classe.

En cas d'absence prévue : le carnet doit être visé par la Vie Scolaire avant le départ.

En cas de retard : aucune entrée en classe ne doit se faire sans passer par le bureau de la Vie Scolaire.

En cas d'absence non prévue : celle-ci devra être signalée au collège par mail (vie-scolaire@college-saintlouis.com), EcoleDirecte ou par téléphone, avant 8h30.

Casiers et cadenas

Les élèves disposent de casiers à cadenas. Ceux-ci viennent en complément des lieux de rangement situés dans les classes. Ces casiers permettent de déposer des affaires à la journée. Ils seront attribués dès le début de l'année (1 casier pour 2 élèves).

Afin de faciliter leur utilisation, CHAQUE élève doit se munir d'un cadenas (si possible à clef) de bonne qualité pour le jour de la rentrée. Le collège décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Santé des élèves

Au collège, personne n'est habilité à donner des médicaments.

Si votre enfant est dans l'incapacité de rester en classe, vous serez appelé pour venir le chercher.

EPS : gestion des inaptitudes

Si l'aptitude de l'élève paraît devoir être mise en cause, un examen est pratiqué par un médecin choisi par la famille (en particulier pour une durée supérieure à 3 mois cumulés ou consécutifs).

✘ Si le médecin constate des contre-indications.

Le certificat médical précise :

- la durée de validité (au maximum l'année scolaire en cours),
- le caractère total ou partiel de l'inaptitude.

✘ En cas d'inaptitude partielle, la formulation s'effectue :

Non pas en termes d'activités physiques interdites à l'élève, mais en termes d'incapacités fonctionnelles (*types de mouvements, d'efforts, capacité à l'effort, situations d'exercices et d'environnement, etc.*), afin de permettre la mise en place d'un enseignement adapté aux capacités de l'élève.

✘ En cas d'inaptitude totale ou partielle de l'EPS, l'élève doit assister au cours sauf s'il a des soins sur ces temps de cours.

Restauration

Afin d'organiser au mieux l'accueil des élèves concernés par une allergie alimentaire, merci de prendre contact avant le 28 août 2024 avec M. Raynard (chef de cuisine), par mail : cuisine@college-saintlouis.com

Point écoute

Un point écoute existe au collège. Il est ouvert une fois par semaine le mardi de 12h15 à 13h45.

Il est animé par Mme Ortéga, Conseillère Conjugale et Familiale. Ses objectifs : l'écoute des jeunes, l'information, la prévention. L'entretien est confidentiel.

Manuels scolaires

Les manuels scolaires sont prêtés gracieusement aux élèves pour l'année. Il leur est demandé de le couvrir et d'en prendre soin.

Tout livre perdu ou détérioré sera facturé en fin d'année.

FOURNITURES

Pour tous les niveaux, un pack de fournitures sera fourni à chaque élève le jour de la rentrée, il contiendra notamment tous les cahiers nécessaires pour l'année.

Afin de compléter ce pack de fournitures, nous vous invitons **à conserver au maximum le matériel déjà utilisé l'an passé** (en vérifiant son état général) **ou de réapprovisionner à partir de la liste suivante.**

Tous les niveaux

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - 1 trousse - 1 cadenas à clé de qualité - 1 stylo plume - 1 crayon de bois HB ou 2B (ou 1 porte mine, obligatoire pour la LV2 chinois) - 4 stylos bille (bleu, noir, rouge, vert) - Quelques crayons de couleurs - 4 stylos surligneurs fluorescents - 1 marqueur effaçable (type Velléda) - 1 gomme - Colle | <ul style="list-style-type: none"> - 1 taille crayon - 1 paire de ciseaux - 1 clé USB - Ecouteurs filaires (simples, type téléphone portable) - 1 dictionnaire français collège (noms propres-noms communs) - 1 calculatrice CASIO Collège - Chaussures de sport adaptées à tout type de sport (type Running) - Tenue adaptée à la météo pour l'EPS |
|--|---|

6^{ème}

EPS :

- 1 raquette de tennis de table (format standard)
- Pour la natation : maillot de bain, lunettes, serviette

5^{ème}

EPS :

- 1 raquette de tennis de table (format standard)

HVC :

- 1 porte-vues rouge 20 vues (celui de 6^{ème})

Français :

- 1 porte-vues noir 60 vues (celui de 6^{ème})
- 1 classeur couverture cartonnée (celui de 6^{ème})
- 12 intercalaires (celles de 6^{ème})

Mathématiques :

- 1 chemise à rabats bleue (celle de 6^{ème})
- 1 set de traçage incassable - 1 compas (ceux de 6^{ème})

Technologie :

- 1 classeur A4 – 4 anneaux (celui de 6^{ème})

Anglais :

- 1 dictionnaire français/anglais (150 000 mots et expressions minimum)

Arts plastiques :

- 1 porte-vues bleu 60 vues (celui de 6^{ème})

Education musicale :

- 1 porte-vues vert 60 vues (celui de 6^{ème})

4^{ème} - 3^{ème}

HVC :

- 1 porte-vues rouge 20 vues (celui de 5^{ème})

Français :

- 1 porte-vues noir 60 vues (celui de 5^{ème})
- 1 classeur couverture cartonnée (celui de 5^{ème})
- 12 intercalaires (celles de 5^{ème})

Anglais :

- 1 dictionnaire français/anglais (150 000 mots et expressions minimum) (celui de 5^{ème})

Arts plastiques :

- 1 porte-vues bleu 60 vues (celui de 5^{ème})

Education musicale :

- 1 porte-vues vert 60 vues (celui de 5^{ème})

Mathématiques :

- 1 chemise à rabats bleue (celle de 5^{ème})
- 1 porte-vues bleu 80 vues solide (celui de 5^{ème})
- Règle 30 cm – équerre – rapporteur - compas

SVT :

- 1 classeur plastifié (épaisseur 4 cm) (celui de 5^{ème})
- 1 porte-vues vert 40 vues (celui de 5^{ème})

Sciences physiques :

- 1 classeur plastifié (épaisseur 4 cm) (celui de 5^{ème})
- 1 porte-vues 40 vues (celui de 5^{ème})

Technologie :

- 1 classeur A4 – 4 anneaux (celui de 5^{ème})

Chinois :

- 1 classeur souple (épaisseur 2 cm) (celui de 5^{ème})

Espagnol :

- 1 chemise cartonnée jaune à rabats (celle de 5^{ème})

EPS 4^{ème} uniquement :

- 1 raquette de tennis de table (format standard)
- 1 raquette de badminton

EPS 3^{ème} uniquement :

- Attendre la rentrée car les équipements varient selon les activités.

Prêtre référent : Père Frédéric LAURENT

Animatrice en pastorale : Muriel BROCHU

Le collège Saint Louis est un collège catholique dont le projet éducatif trouve sa source dans l'Évangile. Son objectif est d'accompagner les jeunes dans leur construction personnelle, en leur proposant des repères notamment par les références chrétiennes.

L'enseignement catholique de Vendée considère comme une richesse d'accueillir tous les jeunes, croyants ou non croyants. Cependant, nous restons un établissement catholique et une attention particulière doit être portée par tous à l'acceptation des activités pastorales proposées et au respect qui est dû à tous afin que chacun puisse vivre avec sérénité sa foi et les activités qui en découlent (animations, messe, temps de prière...).

La pastorale du collège s'inspire du projet de l'enseignement catholique de Vendée et se décline en 2 pôles :

- VIVRE et COMPRENDRE pour tous, avec des temps de formation humaine et de culture chrétienne et religieuse obligatoires, des témoignages, des spectacles, des projets de solidarité...

- CROIRE ET CELEBRER pour des propositions liées à la foi destinées aux volontaires.

La Catéchèse Au Collège en 6^{ème} et 5^{ème}

La catéchèse, qui s'adresse aux élèves volontaires en 6^{ème} et 5^{ème}, est une démarche personnelle vécue en petit groupe, proposant une initiation à la foi chrétienne par différents modules thématiques.

La catéchèse est un temps où les jeunes réfléchissent sur eux-mêmes (leurs richesses et leurs fragilités), leur foi, leur vie à la lumière du Christ pour y découvrir le bonheur d'être chrétien et l'Espérance qui y est liée.

Les séances de catéchèse sont complétées par des temps forts et des célébrations qui peuvent s'adresser à tous les jeunes volontaires de l'établissement.

D'autre part, les jeunes qui le désirent peuvent se préparer aux sacrements du baptême et/ou à la première communion avec d'autres collégiens.

Rencontres « Choco Théo » en 4^{ème} et 3^{ème}

Des rencontres sont proposées sur le temps de la pause déjeuner du vendredi aux élèves de 4^o et 3^o. Ces temps, qui se veulent conviviaux (Choco) permettent de réfléchir sur les questions qui touchent les adolescents en lien avec des sujets catéchétiques (Théo).

Formation Humaine Et Culture Chrétienne et Religieuse

Les temps de formation humaine et de culture chrétienne et religieuse s'adressent à tous les élèves du collège de façon obligatoire. Ils se déroulent sur des temps de cours ou de permanence ; ils sont animés par les enseignants et les éducateurs de la Vie Scolaire.

L'objectif est de proposer des temps de réflexion pour mieux se connaître, mieux comprendre les autres, mieux comprendre le monde qui nous entoure en référence à l'anthropologie chrétienne afin de savoir faire des choix, s'accepter, grandir en fraternité.

FRAIS DE SCOLARITE - ANNEE 2024/2025 (SUR 10 MOIS)

	Elève Externe	Elève Demi-pensionnaire
Contributions des familles et cotisations	575.00 €	575.00 €
Fournitures diverses (estimation entre 15 et 25 €)	20.00 €	20.00 €
Activités culturelles et pédagogiques	30.00 €	30.00 €
Frais administratifs	15.00 €	15.00 €
Demi-pension (4 jours)	-	925.00 €
Fournitures scolaires (estimation)	40.00 €	40.00 €
Total année	680.00 €	1 605.00 €
Projets 6èmes	50 €	50 €

ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves du collège sont assurés en Individuelle Accident par la [Mutuelle Saint-Christophe](#). NE PAS FOURNIR D'ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE.

LES MODES DE REGLEMENT

① Mois de septembre (1 mois / 10)

↗ 70 € pour un élève externe

↗ 165 € pour un élève demi-pensionnaire (quel que soit le nombre de jours d'inscription à la restauration)

Le choix du régime a été fait sur le dossier d'inscription. En cas de modification, merci d'adresser un mail à l'adresse suivante : vie-scolaire@college-saintlouis.com, avant le 30 août 2024.



✘ Règlement par chèque :

- Versement du mois de septembre (1 mois/10) avant le 6 septembre 2024 ; **noter au dos du chèque le nom et le prénom de l'enfant.**

✘ Règlement par prélèvement : Un prélèvement sera effectué au 10 septembre 2024.

② D'octobre 2024 à juin 2025 (9 mensualités)

↗ Par prélèvement automatique au 10 de chaque mois
Mensuel du 10 octobre 2024 au 10 juin 2025.

↗ Par chèque bancaire trimestriel à l'ordre du collège Saint-Louis (retiré en novembre 2024, février et mai 2025).

↗ Par espèces : règlement avant fin novembre 2024, février et mai 2025.

RESTAURATION

Pour les demi-pensionnaires :

Un abonnement proportionnel sera fait pour les élèves déjeunant à jour(s) fixes(s) 1, 2, 3, 4 ou 5 jours par semaine. Il est en effet possible de déjeuner le mercredi quand cela rend service aux familles (le collège ferme à 13h00).



Un changement de régime ne peut se faire qu'en fin de mois pour le mois suivant, sur demande écrite des parents par l'intermédiaire du carnet de bord à présenter au secrétariat ou par mail (vie-scolaire@college-saintlouis.com)

Une réduction des frais de restauration sera consentie pour une absence supérieure à 3 jours consécutifs pour raison de maladie. La demande est à faire par mail à l'adresse suivante : compta@college-saintlouis.com. Remboursement effectué sur la base de 2€50 par jour à compter du 4^{ème} jour. A partir du 16^{ème} jours d'absence, remboursement intégral.

Tous les élèves recevront en début d'année une carte destinée à la restauration du collège. Cette carte doit **OBLIGATOIREMENT** être présentée à la restauration chaque fois que l'élève déjeune au collège. Elle est personnelle. Il est interdit de l'échanger. En cas de perte, de vol ou de détérioration la famille doit faire la demande d'une nouvelle carte par Ecole Directe, celle-ci sera alors facturée 5 €.

Les élèves qui souhaitent déjeuner hors abonnement devront alimenter un porte-monnaie sur Ecole Directe et passer leur carte dans le lecteur de self. Prix du repas occasionnel : 7 €.

En cas de sortie scolaire, le pique-nique sera fourni uniquement aux élèves demi-pensionnaires ce jour-là.

REUNIONS DE RENTREE PARENTS 2024-2025

✍ -> Niveau 6^{ème} : le lundi 9 septembre 2024 de 18h00 à 19h30

✍ -> Niveau 5^{ème} : le jeudi 12 septembre 2024 de 18h00 à 19h30

✍ -> Niveau 4^{ème} : le lundi 16 septembre 2024 de 18h00 à 19h30

✍ -> Niveau 3^{ème} : le mardi 10 septembre 2024 de 18h00 à 19h30

QUELQUES DATES A RETENIR

Vacances de la Toussaint	Fin des cours le vendredi 18 octobre 2024	Reprise des cours le lundi 4 novembre 2024
Stages des 3èmes	Du lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre 2024	
Vacances de Noël	Fin des cours le vendredi 20 décembre 2024	Reprise des cours le lundi 6 janvier 2025
Portes Ouvertes des lycées privés	Samedi 1 ^{er} février 2025 de 9h à 16h	
Vacances d'hiver	Fin des cours le vendredi 7 février 2025	Reprise des cours le lundi 24 février 2025
Portes Ouvertes des collèges privés	Samedi 8 mars 2025 de 9h à 12h	
Vacances de printemps	Fin des cours le vendredi 4 avril 2025	Reprise des cours le mardi 22 avril 2025

Bonne rentrée et bonne année scolaire à toutes et à tous !

B. OBLIN, Chef d'Etablissement